

ÉLECTIONS DES S2

2020-2021

ÉLECTIONS S2 : DÉROULEMENT DU SCRUTIN

I. PEUVENT PRENDRE PART AU VOTE

Tous les adhérents à jour de cotisation totale pour l'année 2020-2021 (ou en prélèvement automatique partiel n'ayant subi aucun refus, rejet de banque, démission depuis le 1^{er} septembre 2020. Et ce, à la date d'ouverture du scrutin le 23 novembre 2020).

II. DÉROULEMENT DU VOTE

Le S2 est élu au scrutin majoritaire uninominal des adhérents du département. Le scrutin est organisé par correspondance individuelle du 23 novembre au 11 décembre 2020, date de la poste faisant foi.

POUR NE PAS OUBLIER : VOTEZ DÈS RÉCEPTION DE LA PRÉSENTE PUBLICATION !

- 1.** Découpez votre bulletin
- 2.** Renseignez votre bulletin avec le nom de l'un des candidat de la liste jointe
- 3.** Glissez votre bulletin dans la petite enveloppe
- 4.** Glissez la petite enveloppe à l'intérieur de la grande
- 5.** Renseignez vos coordonnées sur l'enveloppe et n'oubliez pas de la signer
- 6.** Renvoyez le tout au SNETAA-FO national au plus vite.

DÉCOUPEZ VOS BULLETINS CI-DESSOUS ET SUIVEZ LA PROCÉDURE DE VOTE CI-DESSUS. À RETOURNER DÈS RÉCEPTION !

LA LISTE DES CANDIDATS

CRÉTEIL

(94) Sylvie GOYER
(94) Géraldine PHILIPPE

NICE

(06) Stephane PERRONE

STRASBOURG

(68) Giulia VINCI

VERSAILLES

(78) Michèle LARRAT
(95) Aurélie ROBIN

ORLÉANS-TOURS

(36) Francis BONNET

TOULOUSE

(46) Lionel FAYOL

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL

N° du département : _____

Nom et Prénom du candidat (voir liste jointe) :

